

COMPTE-RENDU

ASSEMBLÉE DE QUARTIER

NEUHOF

INTERVENANT·ES :

NOMBRES DE PARTICIPANT·ES

43 personnes ont signé la feuille d'émargement
contre 28 à la dernière assemblée de quartier Neuhof d'octobre 2023



ELU·ES :

- Lucette TISSERAND, Élu(e) référente du Neuhof-Nord
- Jonathan HERRY, Élu référent du Neuhof-Sud
- Nadia ZOURGUI, Adjointe à la Maire de Strasbourg en charge de la tranquillité publique



SERVICES PRÉSENTS :

Direction de territoire Neuhof-Meinau :

- Estella KLEIN, Directrice de territoire Neuhof-Meinau
- Lucia CARRONDO, Chargée de mission quartier Neuhof
- Catherine FRANK, Cheffe de projet développement social et urbain, secteur Polygone
- Ilham KARAM, Correspondante de quartier Neuhof
- Louise GUIONIE, Chargée d'animation de la participation citoyenne Neuhof-Meinau

Direction de la Participation Citoyenne :

- UGO BARATA, Chef de projet démocratie locale

Service de prévention urbaine :

- Nadia ALIOUA, Adjointe au chef de service, responsable du département interventions opérationnelles
- Taoufik OUALI-ALAMI, Analyste tranquillité sécurité

Police municipale :

- Céline PARTYKA, Cheffe de service Police municipale

AUTRES INTERVENANT·ES :

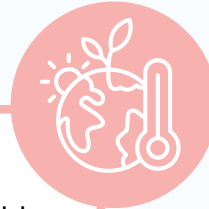
- Bruno BIRY, Délégué Cohésion Police population
- Francis HANUS, Délégué Cohésion Police population
- Olivier GAUSSERAND, Police Nationale
- Victor DOUILLY, Conseiller en mobilité décarbonée – Agence du Climat



INTRODUCTION : ACTUALITÉS VILLE/QUARTIER

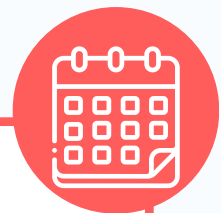
AGENCE DU CLIMAT

- Présentation de l'Agence du Climat
- Rappel du contexte de la mise en place de la Zone à Faibles Emission (ZFE)
- Zoom sur le Conseil en mobilité et contact dédié



CALENDRIER PRINTEMPS-ETE NEUHOF-MEINAU :

- **15 juin** : Cocci trophy/20 ans du Centre socio-culturel de la Meinau
- **21 juin** : Fête de la musique Neuhoef- Nord (Plaine Elisa Deroche)
- **21 juin** : Fête de la musique Neuhoef-Sud (Place des Colombes)
- **22-23 juin** : Rencontres du Neuhoef (Allée Abbé de l'Epée)
- **Juin-Août** : Animations d'été (programmation à venir)
- **31 Août** : Fête de la Place des Colombes



2ÈME ÉDITION DU FESTIVAL DES POSSIBLES, LE 2 JUIN 2024 AU PORT-DU-RHIN :

Le Festival des Possibles est le 1er événement festif et participatif strasbourgeois dédié au développement de la participation citoyenne et la mise en valeur des initiatives des habitant-es.

QU'EST-CE QU'ON Y TROUVE ?

Déambulation



Débat



Animations



Restauration



LE FESTIVAL DES POSSIBLES EST UN ÉVÉNEMENT **ITINÉRANT**, QUI SE DÉROULE CHAQUE ANNÉE AU DÉBUT DE L'ÉTÉ DANS **UN QUARTIER DIFFÉRENT** POUR ÊTRE AU PLUS **PROCHE** DES HABITANT-ES. COMME L'ANNÉE DERNIÈRE À LA MONTAGNE VERTE, LE FESTIVAL DES POSSIBLES SE DÉROULE LE 1ER WEEK-END DE JUIN.



ATELIER DE QUARTIER NEUHOF-SUD :

- Une démarche de concertation « **expérimentale** » pour associer les habitant-es à la définition d'un **schéma d'orientation de quartier** : un « secteur à enjeux » des quartiers Sud
- Objectif de prise en compte de **l'expertise** habitant dans les documents cadres et la planification des projets de la collectivité
- Une démarche de long terme, avec des concrétisations progressives, via les outils et moyens de la collectivité : PLUI, plan vélo, aménagements de proximité, réseau de transports en commun, etc...
- **3 thématiques** centrales rapidement identifiées :
 1. Urbanisme et nature en ville
 2. Vivre ensemble – espaces publics
 3. Mobilités

Comité de suivi Neuhof-Sud

Souhait de la part des membres de l'Atelier de quartier Neuhof-Sud

Objectifs :

- Suivi de la démarche et de la mise en œuvre opérationnelle des projets
- Maintien d'une dynamique de participation citoyenne sur le territoire sud

Rôle :

- Relais auprès des habitant-es du quartier
- Lien avec les différents services
- Valorisation et rayonnement de la démarche de participation citoyenne

Juin 2024

**1ère réunion du
Comité de suivi
de l'Atelier de
quartier**

Louise

4 ATELIERS THÉMATIQUES

EN LIEN AVEC LE COMITÉ DE SUIVI DE L'ASSEMBLÉE, 4 ATELIERS THÉMATIQUES ONT ÉTÉ PROPOSÉS AUX PARTICIPANT·ES DE L'ASSEMBLÉE DE QUARTIER :

Strasbourg.eu eurométropole 4 Ateliers thématiques :

1

Sécurité et tranquillité publique

- Bruno BIRY et Francis HANUS, Délégués Cohésion Police population
- Nadia ZOURGUI, Adjointe en charge de la tranquillité publique
- Service de prévention urbaine
- Police Municipale



2

Permanence élu-es de quartier

- Lucette TISSERAND, élue référente du Neuhof-Nord
- Jonathan HERRY, élu référent du Neuhof-Sud



3

Groupe de travail - dépôts sauvages

- Catherine FRANK, cheffe de projet développement social et urbain secteur Polygone
- Ilham KARAM, correspondante de quartier Neuhof



4

Comment agir dans mon quartier - Participation citoyenne

- Louise GUIONIE, chargée d'animation de la participation citoyenne

Strasbourg.eu eurométropole

- 2 ateliers thématiques au choix
- Échanges de 2 x 35 minutes (10 minutes présentation + 25 minutes questions/réponses)



35 minutes



35 minutes

ATELIERS

SÉCURITÉ ET TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

QUELQUES REMARQUES

• **Route d'Altenheim** : dangerosité de la rue, problématique du stationnement, vitesse du bus. Certains participant-es demandent à ce qu'une démarche globale pour cette rue soit travaillée : mise en place d'un radar pédagogique, une zone 30, ...



Ce travail est en cours dans le cadre de l'Atelier de quartier "Démarche Neuhof-Sud". + d'infos sur [Participer.Strasbourg.eu](https://participer.strasbourg.eu)

participer
.strasbourg.eu

- **Rue de l'ancien BAC** : demande du marquage des places + sollicitation sur le manque de stationnement
- **Rue Stoskopf** : pétition citoyenne en ligne pour demander le réaménagement et la clarification du stationnement

Plus d'informations sur [Participer.Strasbourg.eu](https://participer.strasbourg.eu) :

<https://participer.strasbourg.eu/web/participer/detail-petition/-/entity/id/479915139>

participer
.strasbourg.eu

- **Rue Klebsau/Rue des sports** : Une situation de squat du parking attenant au stade a été rapportée

QUELQUES REMARQUES

GROUPE DE TRAVAIL- DÉPOTS SAUVAGES

Plusieurs lieux de dépôts sauvages ont été signalés :

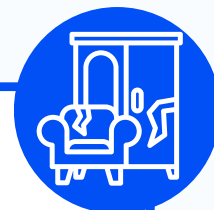
- du côté du Port du Rhin
- rue de La Rochelle
- côté du Pont Pflimlin

• Quelques idées et suggestions :

-Faire des campagnes d'information et de sensibilisation en pied d'immeuble

-Informer davantage sur la possibilité de faire ramasser gratuitement ses encombrants qu'on ne peut emmener soi-même en déchèterie **par simple rendez-vous pris avec le service Collecte et valorisation des déchets** (<https://demarches.strasbourg.eu/proprete/rendez-vous-encombrants/>) + informer également les commerces, notamment les commerces de mobilier et d'électro-ménager.

-Remettre en place des tournées régulières de ramassage des encombrants, comme cela se faisait dans le passé.



ATELIER



COMMENT AGIR DANS MON QUARTIER -
PARTICIPATION CITOYENNE

Présentation des différents dispositifs de Participation citoyenne et des outils à disposition des habitant-es :

Strasbourg.eu
eurométropole

L'ASSEMBLÉE DE QUARTIER



L'ASSEMBLÉE DE QUARTIER EST UN ESPACE PARTICIPATIF OUVERT À L'ENSEMBLE DES HABITANT.ES.

ELLE EST UN TEMPS D'ÉCHANGE SUR L'ACTUALITÉ DU QUARTIER, DE PROPOSITIONS DE PROJETS ET DE VALIDATION DES ATELIERS DE QUARTIER.

Strasbourg.eu
eurométropole

L'ATELIER DE QUARTIER



LES ATELIERS DE QUARTIER S'ORGANISENT AUTOUR DE PROJETS PROPOSÉS PAR LES HABITANT.ES.

5 PERSONNES, MINIMUM, DOIVENT PORTER LE PROJET (DONT AU MOINS UN.É HABITANT.É DU QUARTIER)
LE PROJET DOIT OEUVRER POUR L'INTÉRÊT COLLECTIF
LE PROJET EST ENSUITE VALIDÉ EN ASSEMBLÉE DE QUARTIER

Strasbourg.eu
eurométropole

LE/LA CHARGÉ.E DE LA PARTICIPATION CITOYENNE



IL EXISTE UN.É CHARGÉ.E DE LA PARTICIPATION CITOYENNE DANS CHAQUE TERRITOIRE DE LA VILLE

ELLE/IL EST EN CHARGE DE L'ANIMATION DES DIFFÉRENTS DISPOSITIFS DE PARTICIPATION SUR CHAQUE QUARTIER ET ACCOMPAGNE LES HABITANT.ES QUI SOUHAITENT S'IMPLIQUER DANS LES ATELIERS DE QUARTIER.
ELLE/IL EST LE LIEN ENTRE LES SERVICES DE LA COLLECTIVITÉ ET LES CITOYEN.NES

Strasbourg.eu
eurométropole

LA PÉTITION CITOYENNE



LA PÉTITION CITOYENNE EST UN DISPOSITIF PERMETTANT L'INTERPELLATION D'ÉLU.ES SUR UN SUJET D'INTÉRÊT PUBLIC COMMUNAL/QUI RELÈVE DE LA COMPÉTENCE DU CONSEIL MUNICIPAL

POUR QUE LA PÉTITION SOIT PRÉSENTÉE AUPRÈS DE LA MAIRE DE STRASBOURG, UN MINIMUM DE 1400 SIGNATURES EST REQUIS

Strasbourg.eu
eurométropole

LE BUDGET PARTICIPATIF



LE BUDGET PARTICIPATIF EST UN BUDGET DE LA VILLE ALLOUÉ AUX PROJETS DES STRASBOURGEOIS.ES

- 1) DÉPÔT DU PROJET PAR LES HABITANT.ES
- 2) ANALYSE DE RECEVABILITÉ PAR LE GROUPE DE SUIVI
- 3) INSTRUCTION DES PROJETS (FAISABILITÉ)
- 4) COMMUNICATION AUTOUR DU PROJET ET VOTE EN LIGNE
- 5) RÉALISATION DES PROJETS LAURÉATS PAR LES SERVICES DE LA VILLE

ATELIER



JE LE SIGNALÈ À LA DIRECTION DE TERRITOIRE NEUHOF

• 10 AGENT·ES PRÉSENT·ES SUR LE QUARTIER

• NOUS TROUVER ET NOUS CONTACTER :

📍 MAISON REUSS, 165 AVENUE DU NEUHOF

☎ 03 68 98 92 36

✉ DIRECTION.TERRITOIRE.NEUHOF.MEINAU@STRASBOURG.EU

• NOS MISSIONS AU QUOTIDIEN :

- PARTICIPATION CITOYENNE
- DÉVELOPPEMENT URBAIN ET RÉNOVATION URBAIN
- DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET CONTRAT DE VILLE
- GESTION URBAINE DE PROXIMITÉ



JE FAIS UN SIGNALEMENT SUR MON TÉLÉPHONE

VOUS CONSTATEZ UN DÉFAUT OU UN PROBLÈME DANS L'ESPACE PUBLIC ?
VOUS POUVEZ LE SIGNALER EN UTILISANT :



MONSTRASBOURG.EU



APPLICATION STRASAPP



J'EN PARLE À L'ÉLU·E RÉFÉRENT·E DE MON QUARTIER

DEUX ÉLU·ES RÉFÉRENT·ES AU NEUHOF :



LUCETTE TISSERAND,
ÉLUE RÉFÉRENTE
NEUHOF-NORD



JONATHAN HERRY,
ÉLU RÉFÉRENT
NEUHOF-SUD

CONTACT :

SABRINA.FLOREANI@STRASBOURG.EU

OU AU

03 90 40 42 50



JE PROPOSE UN ATELIER DE QUARTIER

VOUS AVEZ UNE IDÉE POUR VOTRE QUARTIER ?
UN PROJET COLLECTIF EN TÊTE ?

L'Atelier de quartier est un dispositif qui vous invite à participer à la vie du quartier à votre manière et à hauteur de votre capacité d'investissement.

Ces ateliers s'organisent autour de projets proposés par les habitant·es et permettent ainsi à chacune et chacun de s'investir selon ses centres d'intérêts et autour d'un projet œuvrant pour l'intérêt collectif.

Chaque quartier dispose de 4 000 euros de budget de fonctionnement pour faciliter la mise en œuvre des ateliers de quartier.

Pour déposer un Atelier de quartier, rendez-vous sur :



ATELIER



JE M'ENGAGE DANS LES ASSOCIATIONS DU QUARTIER

Dans votre quartier, comme dans chaque quartier à Strasbourg, de nombreuses associations font vivre le quartier : associations artistiques et créatives, club de foot, école de musique, association d'habitants-es ou de locataires, le centre socio-culturel ...

Toutes ces structures, la plupart constituées d'habitants-es du quartier, permettent de créer du lien et de développer des projets qui font sens pour les habitants-es du quartier.

L'engagement en tant que bénévole ou que membre actif dans des collectifs peut donner du poids à vos revendications.



JE PARTICIPE AUX RÉUNIONS DE CONCERTATIONS SUR LES PROJETS DE LA VILLE

Régulièrement, la Ville de Strasbourg vous invite à participer à différents temps (concertations, réunions publiques, ...) pour vous interroger, vous informer autour de projets structurants de votre quartier.

Peut-être avez-vous déjà aperçu ce type d'affiche dans votre quartier ?



Distribuées ou affichées, elles vous informent de l'objet et du lieu de la réunion, de la date et de l'horaire choisis

RENDEZ-VOUS SUR



J'EN PARLE AUTOUR DE MOI

LE BOUCHE À OREILLE, LA PUBLICATION D'UN POST FACEBOOK OU SUR INSTAGRAM, UNE DISCUSSION À LA SORTIE DE L'ÉCOLE, AVEC VOS PROCHES ET VOTRE "RÉSEAU", PEUT VOUS PERMETTRE DE TROUVER DES MOYENS D'AGIR POUR VOTRE QUARTIER.



JE DÉPOSE UNE PÉTITION CITOYENNE

LE DROIT DE PÉTITION CITOYENNE À STRASBOURG, QU'EST-CE QUE C'EST ?



Vous pouvez interpeller vos élu-es strasbourgeois-es en proposant une pétition citoyenne sur tout sujet d'intérêt public communal et/ou relevant de la compétence du Conseil municipal de Strasbourg.

3 PRINCIPES ESSENTIELS :

- Pour déposer une pétition citoyenne, vous devez habiter Strasbourg, avoir seize ans ou plus et ne pas être élu-e au Conseil municipal.

Les associations ou collectifs peuvent également déposer une pétition.

- La pétition doit porter sur les « affaires communales » sur lesquelles le Conseil municipal est habilité à intervenir.

- Pour que la pétition soit présentée à la Maire de Strasbourg, elle doit recueillir au moins **1400 signatures** d'habitants-es de Strasbourg de seize ans ou plus sur six mois.

